

Arrêté grand-ducal du 30 avril 2013 portant nomination de Monsieur Marc SPAUTZ et de Madame Martine HANSEN à la fonction de Ministre.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau ;

Vu l'article 77 de la Constitution;

Sur le rapport de Notre Premier Ministre, Ministre d'État;

A r r ê t o n s :

Art. 1^{er} . Sont nommés Ministres : Monsieur Marc SPAUTZ, salarié, et Madame Martine HANSEN, professeur-ingénieur.

Art. 2. Notre Premier Ministre, Ministre d'État est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sortira ses effets au 30 avril 2013.

Palais de Luxembourg, 30 avril 2013

Henri

Le Premier Ministre,
Ministre d'État
Jean-Claude JUNCKER